



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue St-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@ccqt.qc.ca

Association pour les droits des non-fumeurs
Non-Smokers' Rights Association

833, rue Roy Est, Montréal, Québec H2L 1E4
Tél. (514) 843-3250 • Téléc. (514) 843-3562 • montreal@nsra-adnf.ca
www.nsra-adnf.ca

CE QUE L'ON SAIT DES PRINCIPAUX GROUPES LUTTANT CONTRE LA LOI SUR LE TABAC

Monchoix.ca

Monchoix.ca n'est pas un mouvement populaire de fumeurs qui se sont spontanément mobilisés contre la loi. **Monchoix.ca** découle d'une stratégie de relations publiques conçue et financée (d'un montant d'au moins 2 millions \$) par le **Conseil canadien des fabricants des produits du tabac**ⁱ au moment de l'initiation du processus législatif pour introduire la loi sur le tabac de l'Ontario (septembre 2004). Un chapitre québécois a vu le jour en avril 2005 suite à la consultation du ministre de la Santé à l'égard du renforcement de la loi du Québec. En effet, la firme de lobbying qui a monté le chapitre de l'Ontario est la même que celle utilisée par **Imperial Tobacco** et **JTI Macdonald (Deacey Public Affairs Consultants Inc.)**ⁱⁱ. La vice-présidente pour le Québec est Madame **Arminda Mota**.

Association canadienne Air pour tous (ACAT)

Fondée en 2003, cette organisation se présente comme un groupe d'individus et de commerces voués aux « solutions axées sur la ventilation »ⁱⁱⁱ pour le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Mais un document interne de **BAT** (maison-mère d'**Imperial Tobacco**) révèle que l'**ACAT** est spécifiquement vouée à lutter contre les interdictions de fumer^{iv}, alors qu'un autre document énonce que l'**ACAT** est l'un des vingt « programmes d'accommodation » actuellement « supportés par nos compagnies »^v. **Karen Bodirsky**, présidente de l'**ACAT**, a dû admettre que l'industrie du tabac lui fournit « une portion substantielle » de son budget, lors d'une conversation avec un conseiller municipal de Toronto.^{vi} **Imperial Tobacco** a même nommé l'**ACAT** comme un de ses « partenaires » en mars 2005 (cette mention a depuis été retirée de son site web)^{vii}. En novembre dernier, l'**ACAT** annonçait l'établissement d'une **section Québec**, avec **Nicole Barcelos** comme directrice^{viii}. L'ensemble des efforts déployés par ce groupe consiste à lutter contre les interdictions de fumer, tout en niant les effets sur la santé de la fumée secondaire. L'association a participé au « **Comité contre la loi 112 antitabac** ».

Institut économique de Montréal

L'**Institut économique de Montréal**, un « think tank » défendant les intérêts corporatifs, reçoit des sommes significatives de l'industrie du tabac, dont 75,000 \$ d'**Imperial Tobacco**.^{ix} Dans son mémoire au ministre de la Santé, l'**Institut** prend la position qu'« Il est vrai que la plupart des gens doivent travailler pour vivre, et la plupart acceptent des conditions de travail qui ne sont pas idéales et qui, souvent, impliquent des risques... Le risque dû à la fumée secondaire n'en est qu'un parmi bien d'autres »^x.

Union des tenanciers de bars du Québec

L'**UTBQ** a été lancée le 29 mars, à peine deux semaines suivant l'émergence d'un discours plus modéré de la part de la **Corporation des bars, brasseries et tavernes du Québec (CBBTQ)** qui jusque là s'était vigoureusement opposée à la Loi (le 12 mars, le président annonçait qu'il allait « recommander aux propriétaires de respecter la loi »^{xi}). Les trois individus fondateurs (dont **Peter Sergakis**) affichent la même adresse : celle des **Placements Sergakis**.

Peter Sergakis et **Voula Demopoulos** sont deux demandeurs dans une action en Cour supérieure du Québec contestant la Loi sur le tabac. Ils ont fait partie des organisateurs du « **Comité contre la loi 112 antitabac** » qui a organisé à Montréal en novembre dernier une manifestation de propriétaires et employés de bars contre la Loi sur le tabac. Ils sont également porte-parole de l'**UTBQ**^{xii}.

Madame **Demopoulos** est gérante d'une succursale du franchiseur **Les Billards Skcratch**, qui est aussi demandeur dans l'action en Cour supérieure. Elle affirme que depuis l'interdiction de fumer en 2001, la clientèle du **Skcratch d'Ottawa** a diminué de 30%^{xiii}. Cependant, d'autres phénomènes ont tout aussi bien pu contribuer à la baisse de la clientèle, tels la mauvaise gestion (le bar s'est vu imposer une des plus importantes amendes pour ce type de commerce — \$ 20,000 — pour avoir contrevenu à divers règlements de nuisance^{xiv}) ou la peur (en janvier 2005, le bar a été le théâtre de violentes altercations suivies d'un meurtre^{xv}). Le bar a depuis fermé ses portes.

Monsieur **Sergakis** est propriétaire de plusieurs propriétés, dont le **Complexe Sky** à Montréal. Ce bar a été l'hôte d'au moins un de ces fameux « partys tabac » lors desquels le décor regorge d'éléments promotionnels d'une marque de cigarettes et des mannequins vêtus aux couleurs de la marque (« cigarette-girls » et « cigarette-boys ») se mêlant à la foule. Par le biais de ces partys, l'industrie du tabac contourne l'interdiction de la commande d'événements ainsi que l'interdiction de la promotion « style de vie » (en prétendant que les *cigarette-girls* étaient des étalages ambulants). La nouvelle loi interdira la vente de tabac dans les bars et empêchera ainsi la tenue de ces partys. Cette disposition fait partie des mesures contestées par monsieur **Sergakis** dans l'action en Cour supérieure.

CAGE - Citoyens Anti Gouvernement Envahissant

CAGE est un groupe qui a été mis sur pied il y a moins de deux ans pour « s'opposer aux multiples assauts contre les libertés personnelles et les choix des habitudes de vie des citoyens »^{xvi}. **CAGE**, qui est financé par des industries, remet en doute les dangers de la fumée secondaire, fait la promotion des activités de **Monchoix.ca**, des conférences de l'**Institut économique de Montréal** comme « *La tyrannie de la santé publique* » et du **Comité contre la loi 112 antitabac**, et appuie les commerçants qui contestent la Loi sur le tabac. **Dan Romano** en est le président. Voir le site web de **Source Watch**^{xvii} pour un regard critique sur l'organisation. (mars 2006)

ⁱ **Presse Canadienne**, "Un groupe de défense pour les fumeurs", 5 avril 2005.

ⁱⁱ Robin Harvey, "Tobacco lobbyist tied to Premier", **Toronto Star**, 16 décembre 2004.

ⁱⁱⁱ **Association Air pour tous**, site web, consulté le 1er mars 2006.

^{iv} Document de **British American Tobacco**, "Public Smoking: restoring balance in Canada", document non daté. www.bat.co.uk/oneweb/sights/uk_3mfnf.nsf, consulté le 23 fév 2005. (depuis retiré)

^v Document de **British American Tobacco**, "Public Smoking: accommodation solutions", document non daté. www.bat.com/oneweb/sights/uk_3mfnf.nsf, consulté le 25 janv. 2005 (depuis retiré).

^{vi} **Ontario Campaign for Action on Tobacco**, "Ventilation 'solutions' in Ontario", site web consulté le 3 mars 2006. www.ocat.org/ventilation/index.html

^{vii} **Imperial Tobacco**, "Communities and Partners", site web consulté le 24 mars 2005.

^{viii} **Comité contre la loi 112 antitabac**, Réunion du 29 novembre 2005 au Holiday Inn Montréal Midtown.

^{ix} **Imperial Tobacco**, "Rapport Socio-économique", 2002, 2003, 2004.

^x **Institut économique de Montréal**, mémoire déposé dans le cadre de la consultation du ministre de la Santé sur la révision de la Loi sur le tabac, février 2005.

^{xi} J.-F. Néron, « L'espoir d'un sursis s'envole en fumée », **Le Soleil**, 13 mars 2006.

^{xii} **Communiqué de presse**, « Lancement remarqué de l'Union des tenanciers de bars du Québec : un campement symbolique de 24 heures devant les bureaux du premier ministre Charest! », **Canada News Wire**, 28 mars 2006.

^{xiii} **Voula Demopoulos**, "La loi sur l'interdiction de fumer est de très mauvais augure", **Les Affaires**, 24 septembre 2005.

^{xiv} Caroline Barrière, "20 000 \$ d'amende pour bruit dans un bar", **Le Droit**, 16 déc. 2005.

^{xv} **Service de police d'Ottawa**, communiqué de presse, 2 janvier 2005.

^{xvi} **CAGE**, site web, consulté le 3 mars 2006.

^{xvii} www.sourcewatch.org/index.php?title=Citizens_Against_Government_Encroachment